

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNEE REPUBLICAINE.

NONIDI 1<sup>re</sup>. Ventôse.

(Ere vulgaire.)

Samedi 20 Février 1796.

*Grande tempête arrivée à Cadix, où plusieurs vaisseaux qui étoient dans la rade ont été jettés à la côte. — Explosion d'un magasin de cartouches à fusil, près de Nice. — Vol de deux mille livres en numéraire, fait au général Laharpe. — Nouvelle contribution de six cents mille livres imposée à la ville de Coblenz. — Assurance donnée par le roi d'Angleterre à l'empereur, de ne faire la paix qu'à condition que les Français lui rendront ses Pays Bas. — Prise de plusieurs bâtimens anglais de l'escadre de l'amiral Cristian, par deux divisions de frégates françaises.*

## A V I S.

*Le bureau d'abonnement des Nouvelles Politiques est toujours rue des Moulins, n<sup>o</sup>. 500.*

*Le prix actuel est de 500 liv., en assignats, pour 3 mois, seul terme pour lequel on peut souscrire en cette monnoie.*

*Le prix, en numéraire, est de 25 livres pour un an, 13 livres pour 6 mois, et 7 livres pour 3 mois.*

*Toute lettre non-affranchie ne sera pas reçue.*

## I T A L I E.

*De Gènes, le 1<sup>er</sup>. février.*

Un capitaine vénitien, arrivé de Cadix, a déclaré qu'une tempête affreuse a jetté à la côte, dans la rade de ce port, deux vaisseaux français & un vaisseau espagnol à trois ponts; il a ajouté que l'escadre anglaise, qui croise à la hauteur de ce port, a prodigieusement souffert & qu'elle a même perdu plusieurs bâtimens de guerre. Quoiqu'une telle nouvelle ait besoin de confirmation, elle est rapportée dans une lettre du négociant anglais Pollar, domicilié à Gibraltar, qui écrit que les vaisseaux en question ont été arrachés de leurs ancrs & jettés à la côte par la fureur des vents.

Nous apprenons de Nice qu'on y charge un nombre considérable de bâtimens, à bord desquels on a embarqué des pièces de toutes sortes de calibres, destinées pour notre rivière.

Ces jours derniers, un magasin de cartouches à fusil, situé hors des murs de cette ville, a sauté avec beaucoup de fracas; deux jeunes garçons ont péri dans cet accident. On croit avoir de violens indices qu'il n'est pas dû au hasard, mais à quelque dessein prémédité.

Ces jours derniers, pendant que le général Laharpe étoit au spectacle, on lui vola dans sa maison 2 mille livres en numéraire.

## A L L E M A G N E.

*De Francfort, le 5 février.*

Il est certain que la division de l'armée française du Nord, qui s'étoit portée à Dusseldorff, est allée prendre ses quartiers d'hiver en Hollande. On écrit de la Haye que ces troupes doivent être équipées à neuf aux frais des Provinces-Unies.

C'est la division du général Lefevre qui a remplacé à Dusseldorff celle de l'armée du Nord; elle a été remplacée dans ses cantonnemens du duché de Juliers par des troupes arrivées de Bonn & de Cologne.

Les troupes suisses, au service de la Hollande, en partiront décidément au mois de février; elles passeront par la France pour retourner dans leur patrie. Les régimens allemands, restés à la soldé des états-généraux, conserveront leurs anciennes divisions militaires, parce qu'il a été reconnu que l'embrigadement adopté par les Hollandais y occasionneroit une désertion complète.

On apprend d'Amsterdam que sept capitaines & cinq matelots de la flotte hollandaise partirent le 14 janvier sur une grosse chaloupe, pour aller joindre les Anglais qui continuent de croiser à l'embouchure du Texel.

Les troubles de la Belgique ne sont pas entièrement apaisés: le gouvernement français y a fait défilér de l'intérieur un grand nombre de troupes aux ordres du général Jardon; les garnisons de toutes les villes ont été considérablement renforcées, & le plat pays aux environs de Genappe est continuellement battu par des gros détachemens d'infanterie & de cavalerie.

On attribue aux émigrés français, dont quelques-uns sont restés cachés dans la Belgique, les troubles & les insurrections dont ce pays est le théâtre. En conséquence

on a fait des recherches sévères de tous ces émigrés, & déjà quelques-uns ont été découverts & arrêtés. On continue aussi de mettre en arrestation nombre d'habitans de la Belgique : à ces mesures de rigueur on ajoute des mesures de sûreté ; tous les Belges rentrés sont tenus de se présenter une fois par décade devant leur municipalité.

Suivant des lettres de Berlin du 25 janvier, le bruit s'y est renouvelé, qu'à l'époque de la pacification générale dont le roi continue de s'occuper, les états de S. M. sur la rive gauche du Rhin seront l'objet d'un échange, dont on ne désigne pas la contre-partie. Ce qui est certain, c'est que ces provinces continuent d'être administrées sur le pied français.

L'impératrice de Russie fait recruter avec beaucoup d'activité dans les provinces polonaises qui viennent de passer sous sa domination.

L'armée du Rhin va être approvisionnée de bœufs de Pologne, que l'on y amène avec beaucoup d'avantage, vu l'excessive cherté à laquelle la guerre a porté en Allemagne tous les objets de commerce. Vers le milieu de ce mois, l'on en vit arriver à Ulm un troupeau de 500 ; actuellement on y en attend quelques mille autres, qui ne seront même pas les derniers. Cela vient d'autant plus à propos, que l'épizootie qui s'est manifestée en Souabe, jette dans de cruelles inquiétudes. C'est à Gundelfingen, à Aislengen, à Ober-Bechingen, à Birkheim, &c. ; que cette épizootie a pris naissance & se soutient. L'on a eu grand soin de tirer un cordon pour couper toute communication avec le canton affligé.

*De Coblenz, le 29 janvier.*

Le général Marceau est à Trèves & Bernadotte est à Boppard.

Les Français viennent d'imposer de nouveau à notre ville une contribution de 600 mille livres, & pour en assurer le paiement, ils ont pris des otages qu'ils ont envoyés à Luxembourg.

Le pays situé entre la Meuse & le Rhin est assujéti à l'emprunt forcé, & il devra payer 40 millions en numéraire dans cet emprunt. La répartition s'en fera comme on pourra : déjà le maire de notre ville & celui de Trèves se sont rendus à Bonn comme commissaires, pour connoître la somme pour laquelle ces deux communes devront contribuer.

Il vient de paroître une ordonnance d'après laquelle il ne pourra y avoir dans les villes que 12 chevaux, dans les bourgs 6, & dans les villages 4. Le reste est mis en réquisition permanente.

On apprend de Vienne que le feld-maréchal comte de Clairfayt se dispose à quitter cette capitale vers le 20 février, pour être rendu à l'armée du Rhin avant le premier mars. On assure qu'il a obtenu de l'empereur tout ce qu'il a demandé relativement à la nouvelle campagne qui va s'ouvrir, de sorte que les préparatifs hostiles de part & d'autre seront également formidables, & on peut s'attendre à voir la victoire fortement disputée entre les armées respectives. Les français se disposent à accélérer les momens d'attaque, & ils ont par devers eux l'avantage d'être plus à portée de recommencer les hostilités.

Depuis quelque-tems il s'est répandu dans nos environs des troupes de brigands qui pillent & assassinent les habitans des campagnes.

## ANGLETERRE.

*De Londres, le 3 février.*

Hier, avec la rentrée du parlement, on a vu se rétablir & se renouveler la lutte entre le ministère qui veut continuer la guerre & le parti de l'opposition qui demande la paix.

Le ministère ne cesse de crier à la perfidie des nations, qui concluent sans sa participation des traités de commerce ; on assure, qu'il a été sur-tout irrité, du traité de commerce qui vient d'être conclu entre l'Espagne & les Etats-Unis, quoique la liberté de la navigation sur le Mississipi soit la base de ce traité, dont les parties contractantes retireront un avantage réciproque sans que cela puisse nuire en aucune manière au commerce britannique.

Les quatre régimens destinés pour le cap de Bonne-Espérance, ainsi que le corps d'artillerie à la même destination, doivent être embarqués la semaine prochaine.

Diverses lettres reçues des Indes Occidentales sur notre situation dans les isles aggravent les regrets que cause au ministère la dispersion de l'escadre de l'amiral Christian ; en conséquence il est question de faire le procès à cet amiral ; & si les Français profitent de l'avantage que leur donne le retard de l'arrivée de cette expédition pour achever de ruiner nos affaires dans les Antilles, où elles sont déjà en mauvais état, il seroit possible que le procès dirigé contre l'amiral, & qui devoit être contre les tempêtes qui l'ont assailli, se terminât d'une manière fâcheuse pour lui.

Voici ce qu'on lit dans un de nos papiers publics.

Un courrier dépêché pour Vienne y a apporté l'assurance que dans le prochain message du roi au parlement, S. M. déclarera :

1°. Qu'on ne peut traiter de la paix avec le gouvernement actuel de la France, sans exiger de lui le rétablissement des choses *in statu quo* ; savoir, que le message d'Autriche rentrera en possession des Pays-Bas, & le roi de Sardaigne dans celle de la Savoie & du comté de Nice.

2°. Que si la paix ne se conclut pas, l'impératrice de Russie promet de puissans secours pour le printemps prochain.

3°. Qu'en ce cas, la suite des engagements pris par l'Angleterre ne lui permet pas de laisser manquer ses alliés de fonds nécessaires pour continuer la guerre.

La dernière de ces déclarations amène naturellement un subside ou un emprunt pour la cour de Vienne, & les trois ensemble achevent de détruire toute espérance de paix pour cette année. Il faut donc s'attendre à une vigoureuse campagne, à laquelle l'Angleterre ne prendra part qu'avec des guinées.

## BELGIQUE.

*De Bruxelles, le 26 pluviôse.*

L'on écrit du quartier-général de l'armée de Sambre & Meuse, qui est encore à Bonn, que l'on y travaille avec le plus grand succès à réorganiser entièrement les armées du Rhin ; tous les corps réduits à un petit nombre d'hommes sont amalgamés dans ceux au-dessous du complet afin que par ce moyen il n'y en ait aucun entièrement composé de jeunes soldats de la réquisition, & qu'il

loient tous arrivent aux & jamais el Il faut cepe bons cheveu Les même qu'il est tr de la répub forcé. Déjà Meuse & R directoire d l'exécution presqu'entière les réquisiti L'on man voyer dans munitions c tive que se manqueront citoyen Jou en connoître dres nécess Cette vill la premiere blique & q on les équ L'adminis prendre un & dont voi nicipalités c rentrés jusq mêmes muni ceux qui se les citoyens seroient ren de résider d décaité deva veillance de

La contin causé une ténées de restaurateur des fonction par mois & fixation de l dant la dist lards, inficr comités de des états q

Le bruit mistice vien que le com tôte. Les armée exig une trêve

Les lettre vaisseaux d que expédi

voient tous au grand complet. Les transports de recrues arrivent aux armées de toutes les parties de la France, & jamais elles n'ont été sur un pied aussi formidable. Il faut cependant en excepter la cavalerie qui manque de bons chevaux de remonte, mais la réquisition y pourvoira.

Les mêmes lettres qui nous donnent ces détails ajoutent qu'il est très-fortement question d'étendre aux conquêtes de la république non réunies, la mesure de l'emprunt forcé. Déjà même les administrations du pays d'entre-Meuse & Rhin, d'après l'autorisation des commissaires du Directoire exécutif, s'occupent de cette mesure, dont l'exécution éprouvera de grandes difficultés dans un pays presque entièrement ruiné par les contributions militaires, les réquisitions & le séjour des armées.

L'on mande de Luxembourg, que l'on ne cesse d'envoyer dans cette forteresse une si énorme quantité de munitions de guerre de toutes espèces, que quelque active que soit la prochaine campagne, les armées n'en manqueront jamais. Le commissaire du gouvernement, le citoyen Joubert, vient de se rendre dans cette place pour en connoître l'état par lui-même & donner tous les ordres nécessaires à sa conservation.

Cette ville est un passage continuel de jeunes gens de la première réquisition, venant de l'intérieur de la république & qui se rendent au Rhin. A leur passage, ici, on les équipe, la plupart étant demi nus.

L'administration du département de la Dyle vient de prendre un arrêté qui est relatif aux émigrés de ce pays & dont voici les principales dispositions: Toutes les municipalités dresseront des listes d'émigrés qui ne sont pas rentrés jusqu'au 24 pluviôse afin d'agir à leur charge. Les mêmes municipalités feront connoître à l'accusateur-public ceux qui sont rentrés après ladite époque du 24. Tous les citoyens pourront dénoncer ces émigrés. Ceux qui seroient rentrés du 20 nivôse au 24 pluviôse seront tenus de résider dans leurs communes, & de se présenter chaque décadi devant leur municipalité respective, sous la surveillance desquelles ils resteront.

## F R A N C E.

*De Paris, le 30 pluviôse.*

La continuation provisoire des distributions de pain a causé une assez grande joie dans les familles peu fortunées de cette capitale; on en a seulement distrait les restaurateurs, les cabaretiers, les hôtels garnis & ceux des fonctionnaires publics qui ont 2000 liv. d'appointemens par mois & au-delà. On est dans l'attente du prix de fixation de la viande pour la prochaine décadi, & cependant la distribution de la viande aura lieu pour les vieillards, infirmes, peu fortunés & peres de famille; les comités de bienfaisance sont chargés de faire à cet égard des états qui seront visés par les comités centraux.

Le bruit se répand que l'ordre de mettre fin à l'armistice vient d'être expédié à nos armées, & on ajoute que le commencement des hostilités est fixé au 10 ventôse. Les mesures que prend l'ennemi pour recruter son armée exigent, dit-on, qu'on ne diffère plus de rompre une trêve qu'ils employent à augmenter leurs forces.

Les lettres de Brest portent qu'il y a dans ce port sept vaisseaux de ligne tous prêts à mettre à la voile pour une expédition dont l'objet est inconnu. Les mêmes let-

tres nous informent que nos deux divisions de frégates qui tiennent la mer ont déjà pris plusieurs bâtimens anglais séparés de l'escadre de l'amiral Christian.

## QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LE PAPIER-MONNOIE.

Tant qu'il y aura deux monnoies dans la circulation, l'une réelle, l'autre factice; l'une forte, l'autre faible, & presque nulle; l'une avilissant à chaque moment, & l'autre sans cesse avilie, on ne doit s'attendre qu'aux derniers désordres; tout le temps que cette situation durera, l'état pécuniaire de la France, tel qu'une horloge qui marche sous l'action d'un balancier dérégulé, sera bouleversé, tant au-dedans qu'au-dehors; qu'on opposera continuellement monnaie à monnaie, que l'une décriera journellement celle dont on se sert pour augmenter le profit dans son usage; vous verrez que l'étranger l'emploiera offensivement contre la France pour achever sa ruine & sa spoliation; que la France, à son tour, sera forcée de dépenser avec lui la bonne pour tous ses besoins, étant passive dans son état actuel, ne travaillant plus, & n'ayant plus rien, ou presque rien à donner en échange; que dans l'intérieur ce sera même combat, même guerre; que le contribuable ruinera le gouvernement, qui est le grand dépensier, le grand consommateur, en payant ses impositions, ses charges avec la monnaie vile; que celui-ci, ne pouvant pas la rendre à ses approvisionneurs, ses fonctionnaires, qui pour lors abandonneront son service, s'en servira durement contre la propriété impuissante, contre cette propriété qui est pourtant la source de toute vie dans l'état; que ce même gouvernement la distribuera à ses créanciers, pensionnaires, rentiers, &c., dont parla il consommera l'éternelle ruine; qu'entre les particuliers respectivement, le débiteur paiera son créancier pour les objets les plus privilégiés dans cette monnaie anéantie, & que par cent manœuvres, l'agio, son auxiliaire, s'emparera des fortunes; que les subsistances payées dans cette monnaie, dont le prix pour lors suivra son décri graduel, peuvent renchérir au point que les premiers besoins ne pourront plus être satisfaits, & que l'existence sera réellement compromise; que dans une telle situation tout sera souffrance, dommage, tromperie; enfin, que tant que le gouvernement persévérera dans cet erroné régime, se trouvant livré à une action double qui l'agitera en sens contraire, & par-dessus cela, aux manœuvres effrénées d'un agio devenu irrépressible, il verra bientôt briser dans ses mains son gouvernail, ne pourra plus rien régir, & se verra, en dernier terme, exposé à tout perdre, & la chose & lui-même.

## CORPS LÉGISLATIF.

### CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen CAMUS.

*Séance du 30 pluviôse.*

Le conseil nomme une commission pour revoir les loix sur le divorce.

Un membre, par motion d'ordre, rappelle qu'une commission a été nommée pour présenter un projet de loix relatives à la liberté de la presse. L'orateur assure que jamais on n'a fait de cette liberté un abus plus audacieux ni plus scandaleux. Toutes les autorités sont avilies, l'esprit public perverti, la liberté menacée: c'est la ruine

de la liberté que tant de pamphletaires & de journalistes coupables veulent entraîner. L'opinant demande que la commission présente au plutôt son rapport. — Adopté.

Organe de la commission des dépenses, Camus présente un premier rapport sur les moyens de ramener l'ordre & l'économie dans les dépenses publiques. Il commence par se plaindre de ce que cette commission a été accusée de vandalisme pour avoir supprimé 30 commis de l'agence des poids & mesures; ces commis coûtoient beaucoup & ne servoient à rien. Camus annonce que la commission s'exposera toujours avec courage à de pareils reproches, quand elle trouvera l'occasion d'alléger le trésor public de dépenses inutiles.

Le rapporteur passe ensuite à l'exposition des principes sur lesquels est basée la science financière. Il distingue entre la théorie & la pratique.

Rien de plus aisé à acquérir que la théorie; rêver beaucoup & ne point calculer, voilà tout le secret: aussi n'a-t-on jamais vu tant de savans en finances que depuis quelque tems.

La pratique n'est pas si facile; celle-là est réelle, utile, solide; ses élémens sont ceux d'un calcul clair & sûr; aussi y a-t-il peu d'hommes qui se soient enfoncés dans cette route épineuse & difficile.

Ici Camus entre dans de longs développemens sur les moyens & la nécessité d'introduire la plus sévère économie dans toutes les administrations publiques, & principalement dans celles des ministres, dont la plupart sont comblés par une nuée de commis qui semblent agioter sur le nombre & le produit des places.

Déjà les réformes commencent à s'opérer; le ministre de la guerre va faire évacuer huit bâtimens nationaux qui étoient peuplés de commis & d'agens.

La cessation de la fabrication des assignats soulage également le trésor public d'une foule de dépenses.

Camus présente trois projets de résolution.

Le premier porte que les traitemens & dépenses qui ne sont pas fixés par la constitution seront évalués non en myriagrammes, mais en francs.

Le myriagramme pour les traitemens, autres que ceux déterminés par la constitution, sera, pour le moment, évalué à deux francs.

Par le second projet, le directoire exécutif, les ministres & les commissaires de la trésorerie nationale feront passer, dans le délai de deux décades, à la commission des dépenses, l'état des dépenses de leurs bureaux & de leurs agens.

Le troisième projet de résolution a pour objet d'autoriser la commission des dépenses à faire imprimer les états des dépenses à fur & à mesure qu'ils lui parviendront.

Doulcet demande la parole sur le premier projet; il pense qu'il ne dépend pas du corps législatif de fixer le prix du myriagramme, qui est une quantité de bled dont le prix varie nécessairement d'une manière indépendante du corps législatif.

Un membre propose de dire, non pas que le myriagramme sera évalué à deux francs, mais que les salariés, autres que ceux dont la constitution détermine le trai-

tement, recevront pour l'instant deux francs en place de chaque myriagramme de leur salaire.

Cet amendement est adopté ainsi que les trois projets de résolution.

Le conseil prend une autre résolution portant, qu'aucun établissement public ne pourra être transféré d'un lieu dans un autre sans l'approbation du corps législatif.

Le président annonce que Fermond demande que le conseil se forme en comité général pour s'occuper de la banque nationale.

On lit un message du directoire exécutif, qui réclame contre la suppression d'un grand nombre de commis de l'agence des poids & mesures, comme pouvant arrêter cette opération nécessaire, belle, & sur laquelle l'Europe entière a les yeux.

Fermond assure que cette suppression n'est qu'économique & n'arrêtera rien, parce qu'on n'a supprimé que des gens inutiles.

Thibaudeau dit que le conseil a d'autant mieux fait que les agences sont une monstruosité dans le régime constitutionnel.

On demande d'une part le renvoi à une commission d'autre part on insiste pour que le conseil passe à l'ordre du jour.

Le conseil a adopté cette dernière proposition. Comme il est tard, le conseil décide qu'il se formera demain en comité général.

#### C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Présidence du citoyen GOURIL.

Séance du 30 pluviôse.

On fait la première lecture d'une résolution qui maintient le citoyen Audier - Massillon dans sa place de juge du tribunal de cassation.

Les autres lectures sont ajournées.

Après un nouveau rapport de la commission chargée d'examiner la résolution qui valide les élections de la commune de Saint-Etienne,

Le conseil déclare qu'il ne peut approuver cette résolution, attendu qu'elle prononce sur un objet étranger à la difficulté à laquelle les élections ont donné lieu.

Un message du directoire exécutif instruit le conseil que les planches servant à la fabrication des assignats seront brisées demain sur la place Vendôme. Il est brûlé en même-tems 890,000,000 provenant de l'emprunt forcé. Le directoire est autorisé à croire que la masse des assignats en circulation est déjà réduite de plus d'un quart par les perceptions déjà faites & qui ne sont encore parvenues à la trésorerie.

Le message sera inséré au procès-verbal.

\* \* Calendrier des Enfans, ou Etrennes d'Esperance, contenant des fables instructives; dédié aux peres de famille; 1 vol. in-16 avec figures. Prix, 10 sols, ou 60 centimes.

A Paris, chez Laurens, le jeune, libraire, rue Saint-Jacques, n°. 32.

DE L'IMPRIMERIE DES NOUVELLES POLITIQUES,

Rue des Moutons n°. 500;